

**Fabrication réciproque :** C'est une forme de licence réciproque selon laquelle chaque société accepte de fabriquer les produits de l'autre. On peut lui rajouter des ententes de *comarketing* et de *copromotion*.

**Franchise :** C'est une forme plus particulière de licence. Le franchisé a le droit d'utiliser un ensemble de démarches de fabrication ou de prestation de services ainsi que des systèmes d'affaires ou des marques de commerce établies et de contrôler leur utilisation par entente contractuelle.

**Licences réciproques :** Dans cette forme de partenariat, chaque société accorde une licence pour ses produits ou services à l'autre société. C'est une façon relativement simple permettant le partage de produits ou d'expertise entre sociétés.

**Maison de commerce :** Une société se spécialisant dans l'exportation et l'importation de marchandise produite ou fournie par d'autres compagnies.

## Termes juridiques

Les termes qui suivent sont les plus fréquemment utilisés en commerce international.

**Arbitrage :** Une méthode de règlement de disputes ou de griefs, en dehors du système juridique, permettant à une tierce partie impartiale de rendre un jugement qui peut être ou ne pas être exécutoire.

**Brevet :** Un droit permettant au détenteur, au sein du pays qui a accordé ou qui reconnaît le brevet, d'empêcher quiconque, pour une période fixe, d'utiliser, de fabriquer ou de vendre l'article breveté.

**Contrat :** Une entente écrite ou orale exécutoire.

**Droit d'auteur :** Protection accordée aux auteurs et aux créateurs d'ouvrages littéraires, artistiques, dramatiques et musicaux et aux enregistrements sonores.

**Marque de commerce :** Un mot, logo, forme ou dessin ou un type de caractères typographiques reflétant l'achalandage ou la reconnaissance de la clientèle que les entreprises possèdent relativement à un produit en particulier.

**Propriété intellectuelle :** Un terme collectif utilisé pour de nouvelles idées, inventions, concepts, écrits, films, etc., protégés par des droits d'auteur, des brevets et des marques de commerce.